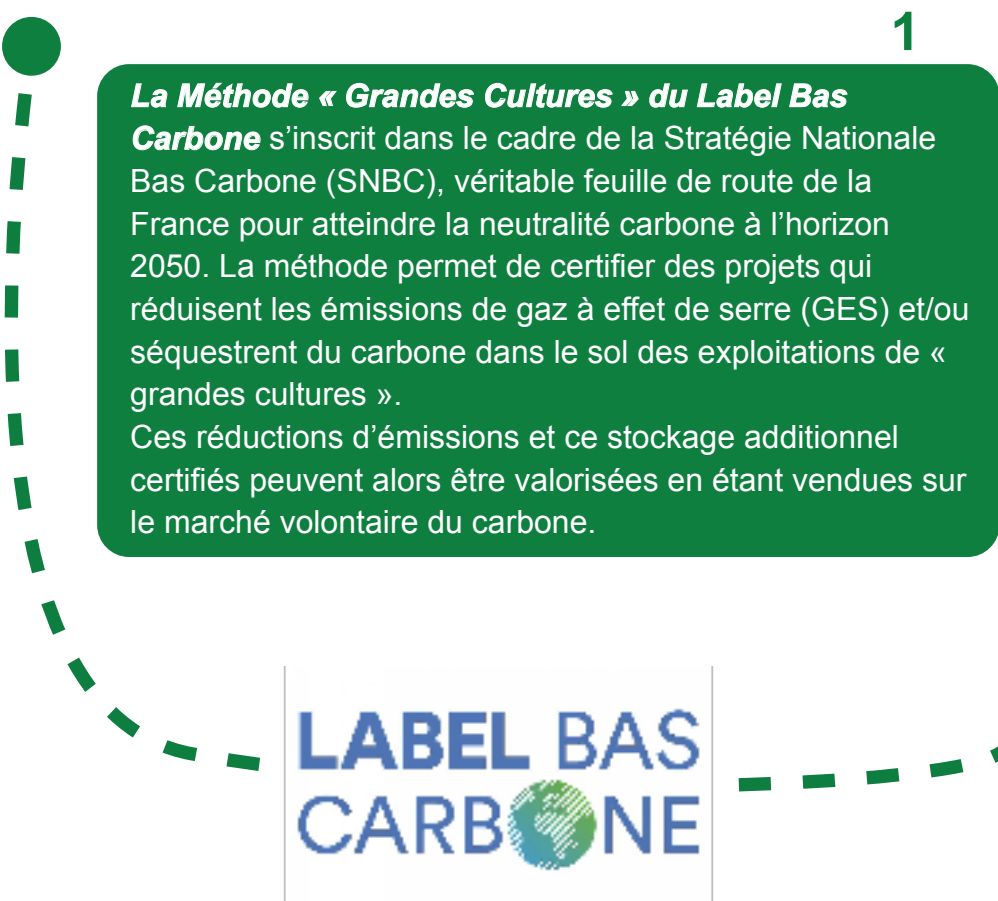


# CHAPITRE 1 : Je me lance !

Benoît, planteur de betteraves du Nord-Est, souhaite réduire l'empreinte carbone de son exploitation. Il s'est décidé à s'engager quand il a appris la création par le ministère de la Transition Énergétique d'une méthode sectorielle « **Grandes Cultures** » au sein du Label Bas Carbone<sup>1</sup> (LBC GC).

Grace à cette méthode, les efforts réalisés par Benoît en vue d'améliorer son empreinte carbone sur son atelier grandes cultures pourront être valorisés économiquement sur le **marché volontaire du carbone**<sup>2</sup> en tant que **crédits carbone**<sup>3</sup>.



# CHAPITRE 2 : Par où commencer ?

Très concrètement, Benoît se rend sur le site internet du Ministère de la Transition Écologique pour comprendre la marche à suivre. En lisant la méthode Grandes Cultures, Benoît comprend qu'il doit construire un projet. Il se rend compte qu'il peut s'engager dans un **projet individuel**<sup>1</sup> (en tant que **porteur de projet**<sup>2</sup> ou via un **mandataire**<sup>3</sup>) ou dans un **projet collectif**<sup>4</sup> (uniquement via un mandataire dans ce cas précis).

Il lui semble qu'un projet collectif est la meilleure option car l'impact collectif des efforts du projet sera plus significatif et l'amélioration de l'empreinte carbone plus importante.

